



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

LABENNE, le _____

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le vingt et un octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Présents : tous les membres à l'exception de COLOMES Olivier et BENOIT-DELBAST Jacqueline, qui avaient donné respectivement pouvoir à DELPUECH Jean-Luc et CHARBONNIER Véronique.

Absent excusé : BELLOCQ Aurélien

Secrétaire de séance : HIRIGOYEN Philippe

Monsieur le Maire soumet le précédent compte-rendu à l'approbation des conseillers qui l'adoptent sans observation à l'**unanimité**.

Monsieur le Maire demande le rajout à l'ordre du jour d'une demande de subvention pour le Fonds d'Équipement des Communes, demande acceptée à l'**unanimité**.

Puis il fait part des décisions prises par lui en vertu des délégations que lui a confiées le Conseil.

- Décisions relatives aux marchés publics :

- Avenants pour le marché Plan Plage
 - Lot 1 Laussu (+ 16 807,93 € H.T.)
 - Lot 2 Laussu (+ 24 753,24 € H.T.)
 - Lot 3 ID Verde (+ 1 157,80 € H.T.)

- Avenants pour le marché Restaurant Scolaire
 - Lot 2 Adour CRD (+ 10 368,13 € H.T.)
 - Lot 3 Lalanne Construction (+ 8 454,32 € H.T.)
 - Lot 11 Aquisols (-595 € H.T.)
 - Lot 12 Aquisols (+ 2 681,19 € H.T.)
 - Lot 13 Etandex (- 4 074,20 € H.T.)
 - Lot 8 Azcarraga (- 221,95 € H.T.)

- Attribution du marché pour la restauration de l'Eglise
 - Lot 1 BAB Adour Echafaudage pour un montant de 19 434 € TTC
 - Lot 2 SARL Arrebat pour un montant de 82 436,81 € TTC
 - Lot 3 Zinc Adour pour un montant de 4 797,14 € TTC

- Maitrise d'œuvre pour l'extension Mairie
Cabinet Atelier CPA, pour une mission de 36 000 € H.T.
- Attribution du marché copieurs à Landes Bureautique
- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour les Vestiaires du Stade Atelier ARCAD
(+ 43 800 € H.T.).



2021-10-21-01/61 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF CAMPING 2021

Le Conseil municipal adopte à l'**unanimité** la décision modificative qui prend en compte l'accroissement des recettes 2021 (+ 100 000 €) par rapport au prévisionnel du budget, recette supplémentaire qui permettra au camping de solder l'avance consentie par la Commune pendant la période du COVID.

2021-10-21-02/62 - TARIFS CAMPING 2022

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'**unanimité** les tarifs 2022.

Ceux-ci ont été dans l'ensemble réévalués de 2,5 % à l'exception de certaines prestations.

Pour information Monsieur le Maire évoque les retombées pour le camping de la proximité avec la vélodyssée. Aux jours de pointe, il a été dénombré près de 4 000 passages quotidiens.

Les mouvements dans les tarifs concernent l'amélioration et l'augmentation des prestations liées aux campeurs avec cycles, et de nouvelles tentes dénommées Lodges.

2021-10-21-03/63 - DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021

Madame Chessoux, Adjointe aux Finances présente les décisions modificatives au budget, soit pour insuffisance de crédits à certaines opérations, soit pour couvrir les hausses de dépenses de personnel requises par les dispositions liées au COVID en terme d'accueil et d'accompagnement des écoles.

Ces virements de crédits sont financés par un prélèvement du compte « dépenses imprévues » pour un montant de 103 200 euros.

Unanimité.

2021-10-21-04/64 - CREATION D'UN BUDGET ANNEXE DE LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve la création d'un budget annexe de lotissement pour la création de 5 lots à Labenne Océan.

Unanimité.

2021-10-21-05/65 - INDEMNITES DE REGIE : MISE A JOUR

A la demande du Receveur Municipal, le Conseil Municipal approuve à l'**unanimité** l'attribution d'indemnité de responsabilité pour les agents régisseurs de régies de recettes dans les taux maximum fixés par la loi.

2021-10-21-06/66 - FONDS D'INVESTISSEMENT LOCAL (F.I.L.) : APPEL A PARTICIPATION

Madame Chessoux explique que la Communauté de Communes MACS subventionne les projets communaux en accordant une subvention de 80 euros par habitants pour l'ensemble du mandat, le F.I.L. Le Conseil municipal approuve à l'**unanimité** l'appel de fonds au titre du F.I.L. pour un montant de 150 000 euros à affecter à la construction des nouveaux vestiaires au stade Robert Dicharry.

**2021-10-21-07/67 - SOUTIEN AUX ACTIONS DE FORMATION DES ASSOCIATIONS :
ELARGISSEMENT AUX ACTIONS SPORTS SANTE ET SPORT
HANDICAP**

Chantal Rondet, Adjointe en charge du monde associatif rappelle que la municipalité avait mis en place une aide systématique aux associations labennaises pour les actions de formation des bénévoles encadrants et propose au conseil d'étendre cette politique d'aide aux actions Sport Santé.

L'action Sport Santé correspond à une stratégie nationale ambitionnant l'amélioration de l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de tous, quel que soit l'âge et pour tous les handicaps.

L'aide communale sera à hauteur de 50% des frais restant à charge de l'association dans la limite de 500€ / an / association.

Unanimité.

2021-10-21-08/68 - ADMISSION EN NON VALEURS

Les membres du conseil approuvent à l'**unanimité** l'admission en non valeurs de créances anciennes non recouvrables, pour un montant de 946,32€.

2021-10-21-09/69 – ADHESION A LA DEMANDE PACK XL JEUNES

Monsieur le Maire expose la politique du Département qui souhaite encourager et aider financièrement les jeunes landais de 11 ans à 30 ans, soit dans le domaine de la santé, soit du sport, soit par des actions d'insertion citoyennes.

Il propose que la Commune de Labenne vienne en complément de 200 € de l'aide accordée par le Département pour l'obtention du permis de conduire.

Unanimité.

**2021-10-21-10/70 - ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION ACTIOM,
MUTUELLE POUR TOUS**

Monsieur Philippe Hirigoyen, Adjoint aux affaires sociales rappelle les difficultés rencontrées par une partie de la population pour accéder aux soins, faute de mutuelle.

L'adhésion de la Commune et du CCAS à l'association ACTIOM permettra à chaque administré qui habite ou travaille à Labenne de bénéficier d'une complémentaire santé collective et mutualisée.

Unanimité.

**2021-10-21-11/71 - PARTICIPATION A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX :
PETIT COUT (HSA)**

Le Conseil municipal accorde à l'**unanimité** une aide financière de 14 337 € (MACS participant à hauteur de 43 011 €) pour la réalisation de 20 logement locatifs sociaux au projet Petit Coût, secteur Nord de la Commune. (8 T2, 8 T3, 4 T4). Programme H.S.A.

**2021-10-21-12/72 - PARTICIPATION A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX :
CAP AREA (SOLIHA)**

Le Conseil municipal accorde à l'**unanimité** une aide financière de 8 001 € (MACS participant à hauteur de 24 005 €) pour la réalisation de 11 logement locatifs sociaux au projet Cap Area rue des Bouvreuils. (6 T2, 4 T3, 1 T4). Programme H.S.A.

2021-10-21-13/73 - SERVITUDES NOUVELLES A L'ACTE D'ECHANGE CONSORTS VERGNOLLES/COMMUNE DE LABENNE

Monsieur le Maire rappelle l'ancienne délibération prise par le Conseil pour permettre un échange de parcelles entre la Commune et les consorts Vergnolles, en arrière du skate park, pour permettre la réalisation de la Plaine des Sports, avec, entre autres, le bâtiment des tennis couverts, utilisable par le collège en temps scolaire.

Il convient de rajouter aux échanges, des servitudes d'accès aux voies et au débordage.

Unanimité.

2021-10-21-14/74 - AUTORISATION DE VENTE ANTICIPEE D'UN TERRAIN AU LOTISSEMENT TOULET

Le Conseil municipal adopte à l'**unanimité** la vente d'un lot avant la période des 10 années pour des raisons de force majeure.

2021-10-21-15/75 - CONVENTION DE GESTION CONSERVATOIRE DU LITTORAL/COMMUNE DE LABENNE POUR LE SECTEUR ABOUKIR/CHAPELLE

Monsieur le Maire rappelle la longue négociation avec le Conservatoire du Littoral, propriétaire de l'Espace Dunaire, secteur Aboukir, la Chapelle, pour que la Commune puisse être le gestionnaire de cet espace protégé de 15 hectares.

L'ONF assurera la gestion forestière et de protection dunaire.

La Commune assurera la surveillance et l'entretien du site, et notamment de la Chapelle.

Cette convention est liée aussi au projet de mise en valeur de la parcelle de l'ex IHM après renaturation du site.

Unanimité.

2021-10-21-16/76 - SERVITUDES SECTEUR LAGUERRE/PALOMBIERE

Le Conseil municipal accepte à l'**unanimité** les servitudes liées aux connections entre Palombière 1 et Palombière 2.

2021-10-21-17/77 - INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT MANCENNES I

Le Conseil municipal adopte à l'**unanimité** le transfert dans le Domaine Public des voies du lotissement Mancennes I.

2021-10-21-18/78 - DENOMINATION DE VOIES

Le Conseil municipal adopte à l'**unanimité** les nouvelles dénominations de rues pour le lotissement des Chênes Lièges :

- Rue des Chênes Lièges
- Allée du Bouchon
- Allée de la Cépée
- Allée de la Futaie

2021-10-21-19/79 - CONVENTION CDG/COMMUNE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL

Le Centre de Gestion des Landes au sein de son service social, (avec, entre autres la médecine du travail) propose la mise à disposition d'un(e) assistant(e) social(e), si besoin, au bénéfice des agents territoriaux. A titre gratuit.

Le Conseil municipal approuve à l'**unanimité** cette convention.

**2021-10-21-20/80 - CONVENTION MACS/COMMUNE POUR UN PARTENARIAT
RELAIS INFORMATION JEUNESSE**

Le Conseil municipal approuve à l'**unanimité** la mise en place d'un Point Information Jeunesse, de façon ponctuelle et décentralisée dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes MACS, qui possède la compétence liée au Relais Information Jeunesse.

2021-10-21-21/81 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU F.E.C.

Le Conseil municipal approuve à l'**unanimité** l'appel à subvention au titre du F.E.C. pour un montant de 5 000 € pour l'achat du buggy mis à disposition des MNS l'été.

Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle son souhait de mettre en place un budget participatif qui sera soumis aux populations puis au vote de la population.

Séance levée à 20h00.

A Labenne, le 22 octobre 2021
Le Maire,
Jean-Luc DELPUECH

